

Réf: Dossier 368732

Avis de constitution

SOCIETE « JUPITO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE 2, Lot
1407, Ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JUPITO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

SERVICES
RÉSERVATIONS HÔTELIÈRES,
ACTIVITÉS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE 2, Lot
1407, Ilot 147

Dirigeant(s) M KOUAME YAO JEAN-MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09416 du 17/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77525/GTCA/RC/2024 du 17/12/2024

